

Résultats de la réunion du Bureau

Document N° : CFS Bur/2017/05/11/Outcomes

Date : 11 mai 2017

Heure : 09h30 – 13h30

Lieu : Salle Liban, FAO

Ordre du jour

1. Renouvellement du Comité directeur du HLPE
 2. Évaluation du CSA – Discussion relative aux recommandations et à l’élaboration du plan d’action
 3. Forum sur l’autonomisation des femmes
 4. Questions pour l’exercice d’élaboration de rapports du Groupe consultatif
 5. Rapporteur pour le processus de convergence des politiques sur la foresterie
 6. Mise à jour sur le budget et solutions pour un financement durable
 7. Méthodes et programme de travail du HLPE
 8. Thème de la Manifestation thématique mondiale organisée lors de la 45^e session du CSA de 2018
 9. Questions diverses
 - a) Réponse du CSA à l’aggravation de la situation en termes de sécurité alimentaire dans le monde
 - b) Proposition d’événement sur les Directives volontaires sur le foncier lors de la 44^e session du CSA
-

La Présidente du CSA, l’Ambassadrice Amira Gornass (Soudan) a ouvert la réunion et l’Ordre du jour provisoire a été adopté sans être amendé.

1. Renouvellement du Comité directeur du HLPE

La Présidente a présenté le premier point à l’ordre du jour en rappelant le Règlement intérieur du CSA concernant la composition du Comité directeur du Groupe d’experts de haut niveau (HLPE). Elle a ensuite invité M. Ren Wang, Sous-directeur général de la FAO chargé du Département de l’agriculture et de la protection des consommateurs, au nom du *Comité de sélection technique ad hoc*, à expliquer la procédure suivie pour sélectionner les membres du Comité exécutif du HLPE. M. Wang a rappeler les critères de sélection, tels qu’énoncés dans le Règlement intérieur du CSA et détaillés par le Bureau du CSA en 2015, et souligné la nécessité de ménager un équilibre régional au sein du groupe sélectionné. Après sa présentation, la Présidente a donné la parole à la salle pour commentaires. Malgré l’absence d’objections concernant la liste des 15 candidats recommandés par le Comité de sélection technique *ad hoc*, certains membres du Bureau ont demandé plus d’informations sur le processus de sélection, reconnaissant la nécessité de préserver l’indépendance du Comité de sélection. Plusieurs membres du Bureau ont exprimé leur pleine confiance dans le

processus suivi, et fait remarquer qu'il pourrait s'avérer nécessaire de réviser les critères de sélection à l'avenir, afin de répondre aux attentes du Bureau. Après la discussion, le Bureau a décidé de reporter l'approbation de la liste du Comité exécutif du HLPE jusqu'à la prochaine réunion du Bureau, afin de laisser suffisamment de temps aux Membres du Bureau pour transmettre les informations complémentaires demandées par leurs capitales.

2. Évaluation du CSA – Discussion relative aux recommandations et à l'élaboration du plan d'action

La Présidente du CSA a ouvert le second point à l'ordre du jour en résumant les discussions tenues lors de la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif et en demandant au Bureau de fournir des indications claires s'agissant de ce que l'on attend de la 44^e session du CSA et du processus. Le Bureau a convenu que le processus d'élaboration du Plan d'action ne devrait pas être précipité et que le temps disponible pour préparer la 44^e session du CSA ne suffisait pas pour aborder toutes les questions importantes soulevées dans le rapport de l'Évaluation. Les membres ont également indiqué qu'il est important de faire preuve d'avancées pour la 44^e session du CSA et affirmé l'appropriation du processus par le Bureau. Plusieurs membres ont suggéré de préparer une feuille de route pour la 44^e session du CSA, qui pourrait détailler les modalités d'élaboration du Plan d'action jusqu'en 2018, et de proposer éventuellement des décisions sur certains éléments, reconnaissant la date limite de fin juillet 2017 pour préparer les documents pour la plénière. Le Bureau a accepté que l'Islande et l'Égypte co-facilitent le processus. Une réunion de type Groupe de travail à composition non limitée est prévue le 1er juin, lors de laquelle les pays-membres et les participants auront l'opportunité de débattre des conclusions et des recommandations du rapport de l'Évaluation. Le Bureau a également convenu de tenir une réunion du Bureau et du Groupe consultatif le 7 juin afin de débattre des résultats de la première réunion, et d'organiser une retraite du Bureau le 8 juin pour faire avancer les travaux. Ces deux réunions seront consacrées à discuter de l'Évaluation. Des réunions ultérieures pourraient être nécessaires, mais n'ont pas été programmées.

3. Forum sur l'autonomisation des femmes

La Présidente a rappelé certains commentaires reçus lors de la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif et invité le Bureau à fournir davantage d'orientations.

Le Bureau a apporté des commentaires complémentaires concernant l'ordre du jour du Forum et le plan annoté, notamment : une demande consistant à expliquer avec davantage de clarté l'utilisation du mot « opportunité » dans le document de contexte ; une suggestion à l'attention de Mme Bianca Pomeranzi, en sa qualité de panéliste, et la suggestion que l'intervenant principal (grand témoin) soit la dirigeante d'un mouvement social. Bien que certaines interventions aient suggéré de garder la possibilité d'ajouter l'autonomisation des femmes comme axe de travail pour le prochaine exercice biennal, le Secrétariat a clarifié que cela n'avait pas fait l'objet d'un soutien dans le Groupe de travail à composition non limitée sur le Programme de travail pluriannuel, qui poursuivait ses débats sur une série d'autres priorités et essayait de définir des priorités dans ses travaux.

4. Questions pour l'exercice d'élaboration de rapports du Groupe consultatif

Le Bureau a finalisé les questions pour l'exercice d'élaboration de rapports du Groupe consultatif et convenu d'inclure une question supplémentaire sur le nombre de réunions auxquelles les membres ont participé. Les membres du Groupe consultatif n'ayant pas participé à l'exercice d'élaboration de rapports précédent seront également invités à donner les raisons expliquant la non-soumission de leurs rapports. Enfin, le Bureau a décidé que la longueur des rapports ne devait pas dépasser trois pages. Il a été convenu que les membres *ad hoc* du Groupe consultatif participeront également à l'exercice d'élaboration de rapports. La période de *reporting* pour le prochain exercice s'étendra de janvier à décembre 2017.

5. Rapporteur du processus de convergence des politiques sur la foresterie

Le Bureau a désigné M. François Pythoud, Ambassadeur de Suisse, comme rapporteur du processus de convergence des politiques sur la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition et l'a remercié de bien vouloir faciliter le processus.

6. Mise à jour sur le budget et solutions pour un financement durable

Le Bureau a convenu que le suivi sur le financement durable serait réalisé dans le contexte de la préparation du Plan d'action de l'Évaluation du CSA. Il a cependant été clarifié que la Stratégie de mobilisation de ressources recommandées par l'Évaluation ne devrait pas être considérée comme la solution au déficit budgétaire actuel du fait que ses résultats ne se constateraient que sur le long terme. L'importance des pays contribuant au budget du CSA a été réitérée. Un intérêt a aussi été exprimé pour rechercher un soutien financier du secteur privé.

7. Méthodes et programme de travail du HLPE

La Présidente du CSA a présenté ce point en soulignant qu'une décision devait être prise concernant le processus de convergence sur la foresterie s'agissant de la position à adopter dans l'hypothèse où les fonds alloués à la traduction du rapport du HLPE ne sont pas mis à disposition à temps. Il a été souligné qu'il est urgent de trouver des ressources supplémentaires pour traduire le rapport n° 11 du HLPE (Foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition), le Rapport n° 12 (Nutrition et systèmes alimentaires) et la Note du HLPE sur les questions critiques et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La traduction des rapports est essentielles pour garantir l'inclusivité et des négociations sans traduction/interprétation porteraient atteinte au processus et ne sauraient être possibles – bien que des services d'interprétation n'aient jamais été fournis pour la négociation de recommandations découlant de rapports du HLPE - . Les membres du Bureau ont reconnu la responsabilité des Membres de ne pas commander de travaux si les fonds n'étaient pas apportés, et ont considéré cette expérience comme une leçon importante à retenir pour les Programmes de travail pluriannuels futurs. Il a été décidé que la Présidente rédigerait un nouveau courrier à l'attention de tous les Membres du CSA, afin de collecter des fonds et de les alerter sur le fait qu'il n'y aurait pas de processus de convergence politique si les ressources pour la traduction n'étaient pas affectées au 1^{er} juin (date à confirmer par le service de traduction de la FAO). Il a été convenu que, faute de fonds engagés à cette date, le processus de convergence politique devrait être reporté, avec les répercussions correspondantes sur l'ordre du jour de la 44^e session du CSA. Le Bureau a proposé de se réunir dans 10 jours afin de prendre une décision sur ce point (24 mai).

8. Thème de la Manifestation thématique mondiale organisée lors de la 45^e session du CSA de 2018

Le Bureau a été invité par le Groupe de travail à composition non limitée sur le Suivi à décider du thème de la Manifestation thématique mondiale qui sera organisée lors de la 45^e session du CSA en 2018. Les États-Unis ont formulé certaines conditions qui leur permettraient de s'unir au consensus

sur la proposition en faveur du Droit à l'alimentation, qui auraient des conséquences sur la préparation de la manifestation et du rapport final de la plénière du CSA. Plusieurs membres du Bureau ont exprimé que la manifestation devrait donner lieu à un résultat, conformément aux attentes pour les autres manifestations thématiques mondiales. Le Bureau a discuté des différentes options, comme l'inclusion d'un résumé de la Présidence et de données factuelles dans le rapport final, sans parvenir à aucun accord. Le Groupe de travail à composition non limitée sur le Suivi et la Présidente a fait remarquer que les discussions pourraient se poursuivre de manière informelle.

9. Questions diverses

- a. Réponse du CSA à l'aggravation de la situation en termes de sécurité alimentaire dans le monde
- b. Proposition d'événement sur les Directives volontaires sur le foncier lors de la 44^e session du CSA

S'agissant du premier point, le Bureau a convenu que le débat sur les famines serait intégré aux discussions sur le SOFI, lors de la première journée de la Plénière, ce qui devrait être reflété dans l'ordre du jour.

S'agissant du second point, le Bureau a salué la proposition d'événement organisé par la FAO et l'Union européenne afin de célébrer le cinquième anniversaire des Directives volontaires sur le foncier et convenu qu'il devrait être programmé le lundi 9 octobre à l'heure du déjeuner. Du fait que le public sera important, l'événement pourrait être organisé dans la salle de plénière.

Annexe 1 : Liste des présent-e-s

Membres du Bureau du CSA :

Ms Amira Gornass (CFS Chair / Sudan); Mr Abdul Ayazi (Afghanistan); Mr Mafizur Rahman (Bangladesh); Ms Fernanda Mansur Tansini (Brazil); Mr Xie Jianmin, Ms Tian Jiani (China); Mr Khaled El-Taweel (Egypt); Mr Oliver Mellenthin (Germany); Mr jon Erlingur (Iceland); Ms Martha Barcena, Ms Maria de los Angeles Gomez Aguilar (Mexico); Mr Mohammed Asri (Morocco); Mr Matthew Hooper (New Zealand); and Ms April Cohen, Ms Silvia Giovanazzi, Ms Molly River-Olds(USA).

Suppléants des membres du Bureau du CSA :

Mr Nazareno Montani (Argentina); Ms Rosemary Navarette (Australia); Ms Valentina Savastano (Italy); Ms Anna-Marie Moulton (South Africa); Ms Liliane Ortega (Switzerland).

Observateurs :

Ms Lourdes Magana de Larriva, Mr Giacomo Ferretti, Ms Camilla Contorni (EU Delegation); Ms Galina Jevgrafova (Estonia); Ms Marlene Pra (France); Mr Hinrich Tholken (Germany); Mr Zoltan Kalman, Ms Viktoria Schuster (Hungary); Ms Maryna Dobrenko, Ms Beatriz Zamora Garcia (Spain).

Secrétariat du CSA :

Ms Deborah Fulton (Secretary); Ms Cordelia Salter; Ms Françoise Trine; Mr Giammichele Di Maio; Mr Emilio Colonnelli; Mr Fabio Isoldi; Ms Ophélie Hémonin; Ms Cherin Hoon; Mr Nathanael Pingault (HLPE Coordinator).